

Commune de Santenay

Informations financières essentielles et engagements

BUDGET PRIMITIF 2017 – COMMUNE

En application de l'article L. 2313-1 du Code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2017 est établi en respectant une logique de stabilité des dépenses de fonctionnement et sans augmentation du taux des impôts locaux en recettes de fonctionnement.

L'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement est fixé à 4 004 219 € et pour la section d'investissement il est fixé à 994 789 €.

Les engagements prévus en 2017 pour la section d'investissement sont les suivants :

<u>Domaine</u>	<u>Travaux envisagés</u>	<u>Montants prévisionnels</u>
Urbanisme	Etude AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)	11 000 €
Eclairage public	Enfouissement rue des Sources et rue René Jacquet	23 894 €
Ecoles	Grillage cour école élémentaire	10 000 €
	Etude de mise en accessibilité du groupe scolaire	10 000 €
	Matériel informatique	9 000 €
Mairie et bâtiments publics	Etude et travaux de mise en accessibilité de la mairie, de la salle Sainte Agathe, de l'entrée de l'office du tourisme et de l'église Saint Jean de Narosse	146 000 €
	Licence logiciel mairie	5 600 €
	Isolation et réfection de la toiture de la mairie	120 000 €
Cimetière	Reprise de concessions échues ou abandonnées, et aménagement du jardin du	75 000 €

	souvenir Restauration de la croix du cimetière	20 000 €	
Acquisitions de biens et de terrains	Achat de parcelles AB164, AO 19	85 000 €	
	Achat d'illuminations	3 000 €	
	Achat immeuble La Poste	160 000 €	
Travaux :	Fin des travaux du local tennis	7 000 €	
	Fin des travaux de réhabilitation de la maison 38 Petite Rue	5 000 €	
	Aménagement de la forêt communale	14 000 €	
	Aménagement de la salle Sainte Agathe	30 000 €	
	Murs de soutènement	30 000 €	
	Défense incendie	20 000 €	
	Opération thermique : raccordement erdf	28 000 €	
	Autres	Titres immobilisés	3 000 €
		Fonds de concours pour travaux eau potable	30 000 €

Le montant total des opérations d'investissement est estimé à **845 494 €**.

Sont prévus en section de fonctionnement :

- Les travaux de démolition de l'ancien centre thermal et la maison du garde barrière.

Recettes d'investissement :

- FCTVA : 14 000 €
- Subvention conseil départemental : 16 670 € (AVAP, Croix du cimetière, enfouissement de réseau téléphonique, soutien aux travaux de voirie).
- Subvention de la DRAC pour l'AVAP : 5 325 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 87 295 €
- Amortissement : 151 710 €